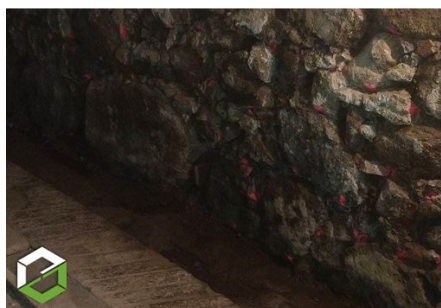
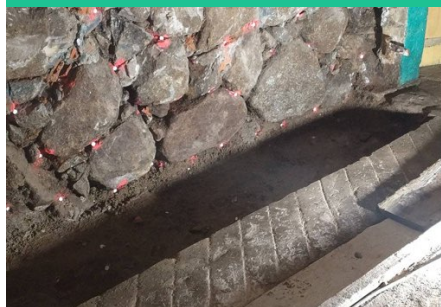


TRAITEMENT CHAMPIGNON (MÉRULE) DE MAISONS DANS UNE ANCIENNE FERME - SECTEUR CORNIMONT, REMIREMONT, VAGNEY - ENTREPRISE RGE QUALIBAT

88250 La Bresse | Vosges (88)

ref : 45573



Fiche en ligne



Ets Aubriat SAS

03 29 35 60 99

Chantier réalisé en : 2024

Les propriétaires de cette ancienne ferme bressaude nous ont contacté après détection de traces de pourriture. L'humidité excessive de ce bâti ancien avait permis le développement d'un champignon au sein de l'ancienne étable...

Après un prélèvement de filaments par nos experts et une analyse en laboratoire pour en déterminer le type, Aubriat intervient pour un **traitement de mérule** (*Serpula lacrymans*), champignon lignivore aussi appelé **champignon des maisons**, qui mange le bois et tout élément constitué de cellulose, produit de la **pourriture cubique** et se développe généralement sur les maçonneries, les dalles bétons ou encore les sols en terre battue.

Présents naturellement dans l'environnement, les spores de mérule ont besoin de lumière et d'humidité pour s'activer, après quoi son développement est rapide et potentiellement dévastateur pour l'habitat, en plus des [problèmes de santé qu'on le soupçonne de provoquer ou aggraver](#).

AVANT TRAITEMENT

Les zones d'interventions doivent être débarrassées, en particulier de tous les produits alimentaires, des plantes, animaux ainsi que tout objet gênant la réalisation des travaux. Il est nécessaire d'arrêter les chaudières et autres productions d'eau chaude ainsi que toutes alimentations électriques, des locaux traités, pendant la durée du traitement. Le produit



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires

utilisé lors du traitement est odorant et peut déranger certaines personnes.

■ PRÉPARATION DU CHANTIER

- **Mise en place des équipements** de protections individuels et collectifs, et protection du chantier.

■ TRAVAUX PRÉPARATOIRES EFFECTUÉS PAR LA SOCIÉTÉ AUBRIAT

- **Aspiration des spores** avec un aspirateur *NUMATIC* à filtres *HEPA* puis dépose et évacuation dans un centre de retraitement des fructifications avant débarras.
- **Dépose** des madriers situés de part et d'autre de l'allée bétonnée et des deux portes de séparation et **évacuation** dans un centre de retraitement.

■ TRAITEMENT DES SOLS

- **Découpe de la dalle béton** (allée) sur une largeur de 30 cm et décaissement du sol sur 10 cm de profondeur et évacuation de la terre battue dans un centre de retraitement.
- **Brûlage** des filaments sur l'ensemble du sol.
- **Pulvérisation** du sol en surface d'un fongicide type « [XILIX2000](#) » (1 litre/m²).

■ TRAITEMENT DES MURS

- **1er brûlage** (permis feu établi durant les travaux) et brossage des filaments sur l'ensemble des murs à traiter.
- **1er passage à la caméra thermique** des murs brûlés.
- **Perçage en quadrillage**, pose d'injecteurs et injection d'un fongicide type XILIX 2000 jusqu'à saturation.
- **2e brûlage** (permis feu établi durant les travaux).
- **2e passage à la caméra thermique** des murs brûlés.
- **Injection** des forages au fongicide "XILIX 2000" jusqu'à saturation.
- **Pulvérisation** des murs en surface au fongicide "XILIX 2000".
- **Nettoyage final** et repli du matériel.

■ APRÈS TRAITEMENT

Les unités de production d'eau chaude ainsi que les alimentations électriques des locaux traités doivent être gardées en position d'arrêt durant 48 heures après intervention. Il est impératif d'aérer la zone et de ne pénétrer sous aucun prétexte dans les zones traitées avec une pile électrique, une cigarette, une lampe à pétrole, une bougie ou autre élément incandescent et ce, durant au moins 48 heures.

De manière générale, il est souhaitable de ne pas occuper les lieux durant 2 heures après traitement.

Dans le cas de travaux nécessitant l'utilisation de chalumeau, de soudure, de meulage ou tout autre appareillage électrique, la durée d'intervention est portée à 72 heures minimum après la fin du chantier.

Ces travaux sont garantis 2 ans, nous avons une assurance décennale et responsabilité civile.

Nous sommes certifiés par le [FCBA](#) depuis 1991 et par [QUALIBAT n° 1532](#). Expérience de plus de 43 ans dans le domaine du traitement des champignons de maisons. Nous possédons les certibiocides à jour pour appliquer les produits biocides.



Aubriat SAS, c'est cinq agences réparties dans la région Grand-Est:

- Vosges: 38, Rue du Général Haxo, 88000 Épinal
- Bas-Rhin / Alsace: 59, Rue du Lazaret, 67100 Strasbourg
- Meurthe-et-Moselle: 4, Boulevard Albert 1er, 54000 Nancy
- Moselle: 5 rue aux Arènes, 57000 Metz
- Haute-Saône: 7 rue du Breuil, 70000 Vesoul

Suivez-nous également sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#)!

Nous contacter : www.aubriat.fr



Ets Aubriat SAS

38 rue du Général Haxo 88000

03 29 35 60 99

<https://www.aubriat-traitement.com/contact@aubriat.fr>



RGE RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT



7121
Isolation
thermique et
acoustique
par soufflage



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires